

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse  
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 5 novembre 2018 à 19 h, dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

**Sont présents** : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Claude Caron, M. Jonatan Roux et M. Gilles Gosselin, lesquels forment quorum.

Absent : Rémy Larouche

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

## **2018-11-157 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture, il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Michel Prince et il est unanimement résolu par les conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit adopté, le point varia demeurant ouvert.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance du mois d'octobre 2018.
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes ; (voir liste)
5. Adoption des comptes à payer ; (voir liste)
6. Dépôt de la situation financière remise aux élus
7. Rapport des comités ;
  - 7.1 Consultation Mada
  - 7.2 Dossier Haut Relief
  - 7.3 Adoption du Budget de la Régie des 3 Monts
  - 7.4 Ajout le Lac Sunday au comité environnement.
8. Administration ;
  - 8.1 Avis motion règlement code éthique élus
  - 8.2 Résolution journée mondiale de l'enfance le 20 novembre 2018
  - 8.3 Date préparation du budget 2019 le 8 décembre
9. Aqueduc et égouts ;
  - 9.1 Rencontre inspecteur.
  - 9.2 Travaux aqueduc
  - 9.3 Nettoyage des regards avant l'hiver
  - 9.4 Ouverture de l'offre de service
10. Sécurité publique ;
  - 10.1 Préparation du plan d'urgence dépôt avant 15 janvier 2019
  - 10.2 Mandat pour trapper les castors
  - 10.3 Rencontre avec le service de la santé 21 novembre à 19h.
11. Voirie ;
  - 11.1 Acceptation des travaux réalisés avec la subvention de 13 000.
  - 11.2 Nivellement Rue Paradis
12. Urbanisme et environnement ;
  - 12.1 Rencontre 12 novembre pour les cours d'eau à 19h.
13. Loisirs et culture ;
  - 13.1 Dîner de Noël le dimanche 9 décembre avec remise des cadeaux aux enfants budget.
  - 13.2 Concours de photos
14. Affaires diverses ;
  - 14.1 Projet quai municipal dépôt du projet 12 novembre 2018

- 14.2 Demande pour panier de Noël Concert 'Action Beaulac Garthby
- 14.3 Aide financière de 300. \$ pour les paniers de Noël pour Sts-Martyrs exclusivement
- 15. Liste de la correspondance ;
- 16. Varia ;
  - 16.1 Suivi programme PRILL
  - 16.2 Démission Rémy Larouche
- 17. Période de questions ;
- 18. Levée de la séance.

**2018-11-158 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS OCTOBRE 2018.**

**CONSIDÉRANT QU'UNE** copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 8 octobre 2018 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Claude Caron, appuyé par Michel Prince et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois d'octobre. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

**4. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES**

Salaire des élus : 2 944.88\$  
 Salaire DG : 2258.88 \$  
 DAS mensuel : 4 243.10 \$  
 Téléphones : 52.92 \$

**2018-11-159 5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes totalisant un montant de **48 224.44 \$** a été présentée aux élus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michel Prince, appuyée par Gilles Gosselin et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

1	Receveur Général du Canada (DAS)	1 175.71
2	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	3 067.39
3	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	29.19
4	Visa Desjardins (divers achats / fournitures)	114.55
5	Société Canadienne des postes (lettres recommandées)	23.00
6	André Henri, maire	890.00
7	Michel Prince, conseiller	342.48
8	Christine Marchand, conseillère	342.48
9	Rémy Larouche, conseiller	342.48
10	Claude Caron, conseiller	342.48
11	Jonatan Roux, conseiller	342.48
12	Gilles Gosselin, conseiller	342.48
13	Bell Mobilité inc. (octobre)	52.92
14	Buropro (octobre)	858.20
15	La Capitale (novembre)	858.57
16	Épicerie du Coin (octobre)	74.04
17	Entretien Général Lemay (octobre)	344.93
18	Excavation Marquis Tardif inc. (octobre)	18 269.53
19	Gesterra (traitement matières & fosses - sept., collecte - nov.)	7 843.10
20	Groupe Environex (octobre)	401.84
21	Alain Gagné (toilette chimique)	931.30
22	Carl Lefebvre arpenteur-géomètre (rencontre)	323.36
23	Enseignes Lavigne inc. (tableau numérique)	528.89
24	N. Faucher Entrepreneur Électricien (égouts + lumières rues)	1 221.67
25	PIX-M (concours photo)	302.90

26	Les Pompes Garand inc. (aqueduc)	1 092.47
27	SEAO - Constructo (soumission)	36.41
28	Techservice 9120-0592 Québec inc. (aqueduc)	129.35
29	Urgence Bois-Francis inc. (électrodes)	687.55
30	Total du salaire de la D.G. :	2 253.88
31	Total des salaires & déplacements :	4 658.81
	<b>TOTAL :</b>	<b>48 224.44 \$</b>

**2018-11-160 6. DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE :**

Le rapport des dépenses au 30 octobre 2018 a été remis aux élus.

Proposé par : Christine Marchand, appuyée par Michel Prince il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

**7. RAPPORT DES COMITÉS :**

**2018-11-161 7.1 CONSULTATION MADA**

Madame Christine Marchand fait mention des sujets qui ont été discutés lors de la consultation publique des aînées à laquelle 15 personnes ont assisté.

Sur proposition de Gilles Gosselin, appuyé de Jonatan Roux il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

**Que** le procès-verbal de la consultation publique a été déposé

**7.2 DOSSIER HAUT RELIEF**

Madame Christine Marchand, responsable du dossier fait mention que le haut relief a reçu un don de 500.00\$ d'Agriculture Canada.

**2018-11-162 7.3 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE DES 3 MONTS**

Sur proposition de Michel Prince, appuyée de Claude Caron il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

**Que** le budget 2019 de la Régie d'incendie des 3 Monts soit accepté.

**2018-11-163 7.4 AJOUT D'UN REPRÉSENTANT DU LAC SUNDAY SUR LE COMITÉ EN ENVIRONNEMENT.**

Sur proposition de Claude Caron, appuyée de Gilles Gosselin il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté

**Qu'un** représentant du lac Sunday siège sur le comité en environnement.

**8. ADMINISTRATION**

**2018-11-164 8.1 AVIS DE MOTION CODE ÉTHIQUE DES ÉLUS**

**AVIS DE MOTION ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ SANS MODIFICATION**

**Qu'un avis de motion** est donné par Madame Christine Marchand, conseillère qu'à l'assemblée du Conseil du 3 décembre 2018 sera adoptée un règlement portant sur le code d'éthique révisé sans modification pour les élus.

Les objectifs principaux dudit règlement sont les suivants :

A. Le présent règlement a pour objet d'établir un Code d'éthique et de déontologie pour tous les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens, notamment en souscrivant à des valeurs qui misent sur l'intégrité, l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un Conseil municipal, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect, la loyauté,

l'équité, l'honnêteté, l'objectivité, l'impartialité, et la saine gestion dans une perspective d'intérêt public pour gouverner la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

**B.** Les membres du Conseil municipal doivent exercer leurs fonctions et organiser leurs affaires personnelles de façon à préserver et à maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité des décisions de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens. Les membres du Conseil municipal doivent de plus agir avec intégrité, objectivité et impartialité, mais doivent aussi préserver les apparences et favoriser la transparence en adoptant un comportement qui préserve et maintiennent la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'entreprise municipale.

Exemption de lecture du règlement lors de son adoption.

## **2018-11-165      8.2    RÉSOLUTION JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE LE 20 NOVEMBRE**

**ATTENDU QUE** depuis plus de 60 ans, le 20 novembre marque la Journée mondiale de l'enfance et que c'est pour la célébrer que se tient la grande semaine des tout-petits. Celle-ci représente l'occasion de communiquer et de susciter le dialogue sur l'état de bien-être et de développement des tout-petits, de mettre en lumière des initiatives locales, régionales et nationales qui soutiennent la petite enfance et de mobiliser l'ensemble de la société;

**ATTENDU QUE** la grande semaine des tout-petits est l'occasion de réfléchir à ce que nous pouvons réaliser collectivement pour que les enfants développent leur plein potentiel;

**ATTENDU QUE** la MRC d'Arthabaska est accréditée MRC amie des enfants (MAE);

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens entend devenir Municipalité amie des enfants (MAE) au cours des prochains mois;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite se joindre à ce mouvement et que les tout-petits du Québec représentent l'avenir de notre société et attendu que la grande semaine constitue un contexte idéal pour mobiliser l'ensemble de la société à faire de la petite enfance une priorité québécoise.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Christine Marchand, appuyée par Claude Caron, il est résolu :

**QUE** la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens signifie son appui au mouvement, s'engage à soutenir le développement des enfants et à appuyer les familles de son territoire.

### **8.3    DATE PRÉPARATION DU BUDGET 2019 LE 8 DÉCEMBRE**

Le budget sera préparé le samedi 8 décembre et l'adoption aura lieu lundi 10 décembre 2018

## **9.0    AQUEDUC ET ÉGOUTS ;**

### **9.1    RENCONTRE INSPECTEUR**

### **9.2    TRAVAUX AQUEDUC**

Un nouveau branchement au réseau d'aqueduc a été réalisé.

## **2018-11-166      9.3    NETTOYAGE DES REGARDS AVANT L'HIVER**

Les travaux de nettoyage des regards et la pose d'isolant doivent être installés au regard S-1 tel qui nous a été recommandé.

Sur proposition de Jonatan Roux, appuyé de Gilles Gosselin il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

**Que** les travaux soient autorisés.

2018-11-167

#### **9.4 OUVERURE DE L'OFFRE DE SERVICE**

Attendu qu'une seule offre de service a été déposée par Pierre Ramsay au montant de 300.00\$

Attendu que les travaux à être exécutés sont situés au site d'épuration tel que mentionné sur l'avis public.

Sur proposition de Michel Prince, appuyée de Gilles Gosselin il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté

**Que** les travaux soient autorisés.

### **10. SÉCURITÉ PUBLIQUE :**

#### **10.1 PRÉPARATION DU PLAN D'URGENCE DEPOT AVANT 15 JANVIER 2019**

2018-11-168

Attendu que le comité de la sécurité publique composé de M. André Henri, maire M. Claude Caron conseiller et Thérèse Lemay, directrice générale doit obligatoirement préparer le plan d'urgence pour être déposé le 15 janvier 2019.

Sur proposition de Michel Prince, appuyée de Christine Marchand il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

**Que** le plan d'Urgence doit être préparé dans les délais prévus.

2018-11-169

#### **10.2 MANDAT POUR TRAPPER LES CASTORS**

Attendu qu'un problème de présence de castors nous a été rapporté dans le secteur du Lac Coulombe.

Attendu que cela relève de notre compétence

En conséquence il est proposé par Claude Caron, appuyé par Jonatan Roux il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté.

**Que** l'inspecteur municipal embauche un trappeur pour corriger la situation.

2018-11-170

#### **10.3 RENCONTRE AVEC LE SERVICE DE LA SANTÉ 21 NOVEMBRE A 19H.**

**Attendu que** s'il y a des personnes intéressées à assister à cette rencontre les frais de déplacement serait remboursés.

Sur proposition de Michel Prince, appuyé de Gilles Gosselin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

**Que** les frais de déplacement soient autorisés et rembourser

### **11. VOIRIE :**

2018-11-171

#### **11.1 ACCEPTATION DES TRAVAUX RÉALISÉS AVEC LA SUBVENTION DE 13 000.00\$**

Sur proposition de Claude Caron, appuyé de Jonatan Roux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté.

**Que** les travaux qui ont été réalisés avec la subvention de 13 000. 00\$ soient acceptés.

2018-11-172

#### **11.2 NIVELLEMENT RUE PARADIS**

Sur proposition de Michel Prince, appuyé de Christine Marchand, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que Entretien Général Lemay soit autorisé à niveler la rue Paradis.

## **12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT ;**

### **12.1 RENCONTRE 12 DU NOVEMBRE POUR LES COURS D'EAU A 19H AVEC LES ÉLUS ET LA MRC**

## **13. LOISIRS ET CULTURE ;**

### **2018-11-173 13.1 DINER DE NOËL LE DIMANCHE 9 DÉCEMBRE AVEC REMISE DES CADEAUX AUX ENFANTS BUDGET**

**Attendu que** la date retenue et disponible est le dimanche 9 décembre

**Attendu que** le prix du repas pour adulte est de 12.00\$ et 6.00\$ pour enfants.

**Attendu que** la municipalité paie le ½ tarif pour les contribuables de la Municipalité ce qui veut dire 6.00\$ pour chaque adulte 3.00\$ pour chaque enfant.

**Sur proposition** de Claude Caron, appuyé par Christine Marchand il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

**Que** la municipalité paie 6.00\$ par personne pour les adultes et paiera 3.00\$ pour les enfants.

**Que** le conseil municipal accepte et autorise lesdites dépenses et que les frais encourus sont payés par la municipalité.

### **2018-11-174 13.2 CONCOURS DE PHOTOS**

#### **Liste des Gagnants de l'exposition de photos :**

1 <sup>e</sup> position	Louis Couture	75.00\$
2 <sup>e</sup> position	Charles Paradis	50.00\$
3 <sup>e</sup> position	Claire Gagnon	25.00\$

#### **Prix pour participation à l'exposition :**

1 <sup>e</sup> Nicole Cloutier	15.00\$
2 <sup>e</sup> Jean-Marie Arel	15.00\$

#### **Prix pour les photos anciennes :**

1<sup>er</sup> Claude Caron 15.00\$  
il demande que l'argent soit remis pour les paniers de Noël

#### **Prix pour toute catégorie de participation.**

Patrick Lemay.

**Sur proposition** de Michel Prince, appuyé par Christine Marchand il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que le paiement des prix soient autorisé et soit remis aux gagnants.

## **14. AFFAIRES DIVERSES ;**

### **2018-11-175 14.1 PROJET QUAI MUNICIPAL DÉPÔT DU PROJET 12 NOVEMBRE 2018**

La demande du projet qui a été préparé par la DG a été présentée aux élus pour approbation.  
**Sur proposition** de Claude Caron, appuyé par Gilles Gosselin il est unanimement résolu par les conseillers présents le maire n'ayant pas voté

Qu'ils acceptent le dépôt du projet concerné pour le 12 novembre 2018.

### **2018-11-176 14.2 DEMANDE POUR PANIER DE NOËL CONCERT 'ACTION BEAULAC GARTHBY**

Attendu que cette année la municipalité a pris la décision de fabriquer elle-même les paniers de Noël pour ses citoyens.

**Sur proposition** de Claude Caron, appuyé par Christine Marchand il est unanimement résolu par les conseillers présents le maire n'ayant pas voté

Que la municipalité ne participe pas à la contribution de 300. \$ demandé par Concert 'Action de Beaulac Garthby, pour les paniers de Noël.

2018-11-177

**14.3 AIDE FINANCIÈRE DE 300. \$ POUR LES PANIERS DE NOËL POUR STS-MARTYRS EXCLUSIVEMENT**

**Sur proposition** de Jonatan Roux, appuyé par Gilles Gosselin, il est unanimement résolu par les conseillers présents le maire n'ayant pas voté

Qu'un montant de 300.00\$ soit utilisé pour la confection des paniers de Noël pour les citoyens exclusivement de Saints-Martyrs-Canadiens.

**15. Liste de la correspondance ;**

1. Dépôt du rôle d'évaluation le 15 novembre
2. Calendrier vidange de fosse en basse saison du 12 novembre 2018 au 1<sup>er</sup> mai 2019 au coût de 175.00\$ + taxes.
3. Les Fleurons du Québec Invitation au gala de dévoilement annuel des Fleurons du Québec jeudi le 15 novembre 2018 à Drummondville.
4. Message Sopfeu brulage de feuilles est interdit.
5. Système de nouveau éclairage
6. FQM modèle de règlement encadrant l'usage du cannabis
7. Lettre du Club Alléghanish

**16. VARIA**

**16.1 SUIVI PROGRAMME PRILL**

La demande doit être présentée par la MRC

2018-11-178

**16.2 RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE EN REMPLACEMENT DE RÉMY LAROUCHE.**

**Sur proposition** de Jonatan Roux, appuyé par Christine Marchand, il est unanimement résolu par les conseillers présents le maire n'ayant pas voté.

Que Gilles Gosselin remplace M. Rémy Larouche comme représentant municipal pour la bibliothèque.

2018-11-179

**16.2 DÉMISSION DE M. REMY LAROUCHE AU SIÈGE NUMÉRO 3**

**Attendu qu'**une lettre de démission a été déposée par M. Rémy Larouche, conseiller au siège # 3

**Sur proposition** de Claude Caron, appuyé, par Michel Prince, il est unanimement résolu par les conseillers présents le maire n'ayant pas voté

Que la démission de Rémy Larouche soit acceptée.

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS ;**

M. Réal Tremblay, dépose à la table du conseil un document concernant l'inspecteur municipal.

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Proposé par Claude Caron à 19h 50